

la vie

à Mornant

journal d'information municipale février 2013



Dossier

Rythmes scolaires

La commune souhaite associer tous les acteurs



Chambry Boiron

Solidaire et intergénérationnel
> p. 5

Fleurissement

La ville récompensée
> p. 12

Associations

Retrouvez toute l'actualité de vos associations
> p. 14 à 17

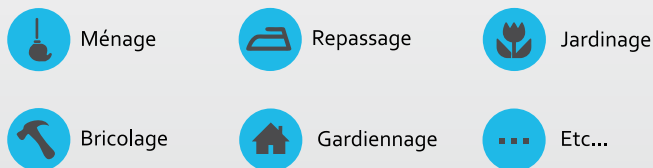


Les p'tits services de BÉA



Services à la personne

Les p'tits services de BÉA, c'est une équipe à vos côtés pour vous accompagner dans toutes vos tâches du quotidien. Débarassez-vous enfin des corvées de ménage, repassage ou jardinage et profitez de votre temps libre. **Heureusement, BÉA est là !**



Audrey ARMAND
06 70 99 35 13

Bernard ROLLAND
06 70 99 29 12

10, place de la liberté - 69440 Mornant
Tél. : 04 78 57 14 06 - lpsbmornant@orange.fr

NOUVEAU à MORNANT

point S

Pas de stress, il y a point S !

L'Entretien Automobile
• Toutes Marques •



**DES PRIX SERRÉS
TOUTE L'ANNÉE**

PNEUMATIQUES :
• auto/moto/4x4/VUL

ENTRETIEN :
• Révision • vidange
• Parallélisme
• Amortisseurs
• Freinage
• Etc...



ZA LES PLATIÈRES
69440 MORNANT
04 78 19 98 49

vos contacts en cas d'urgence

Numéros d'urgence

Numéro d'urgence dans toute l'Europe : 112
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
S.A.M.U. : 15
Centre Antipoison : 04 72 11 69 11
Centre des grands brûlés de Lyon :
04 78 61 89 48
Médecins de garde du canton :
04 78 44 03 03
Eau – VEOLIA EAU : 0 810 000 777
Electricité EDF (dépannage) : 0 810 76 17 73
Gaz de France (service sécurité) : 0 800 47 33 33

Centres hospitaliers

Centre hospitalier - Lyon Sud :
08 20 08 20 69
Hôpital Montgelas à Givors : 04 78 07 30 30
Hôpital de Rive-de-Gier : 04 77 75 25 42
Hôpital Edouard Herriot : 0 820 867 847
Hôpital femme-mère-enfant : 0 820 0820 69
Hôpital neuro-cardio : 04 72 35 71 77

Défibrillateurs à Mornant

Défibrillateur 1 - Tour du Vingtain, Place de la liberté
Défibrillateur 2 - Gymnase de la Tannerie, Chemin de la Tannerie

Services d'aides et d'écoute

Centre Communal d'Action Sociale : 04 78 44 00 46
Allô «service public» : 39 39
Allô enfance en danger : 119
SOS enfants disparus : 116 000
Fil santé jeunes : 32 24
Allô maltraitance des personnes âgées : 39 77
Aide aux victimes : 04 78 07 41 00
Violences conjugales : 39 19
Écoute alcool : 0 811 913 030
Écoute cannabis : 0 811 91 20 20
Écoute santé : 0800 150 160
Drogues info service : 0 800 231 313
Sida info service : 0 800 840 800
Cap écoute : 0800 33 34 35



Rythmes scolaires ?

Madame, Monsieur,

Chers amis,

Le Ministre de l'Education Nationale a pris un décret visant à réformer et à modifier les rythmes scolaires. Nul ne conteste la nécessité d'améliorer les conditions de travail des enfants, en se basant notamment sur les rythmes biologiques. La journée actuelle des écoliers est plus longue et plus chargée que celle de la plupart des autres élèves dans le monde.

Cependant le caractère précipité et non concerté de cette réforme en fait un véritable « casse-tête chinois » pour les collectivités, les établissements scolaires, et par voie de conséquences pour les enfants.

Face à cette situation, j'ai décidé de demander une dérogation pour que cette réforme ne soit pas appliquée à Mornant à la rentrée 2013, mais à la rentrée 2014.

En effet, alors que nous avons pris connaissance du fameux décret le 25 janvier dernier, il m'est apparu impossible d'organiser les modalités d'un bon accueil des enfants que nous devons remettre aux services de l'éducation nationale d'ici le mois d'avril 2013.

Au contraire, je souhaite associer tous les acteurs de la communauté éducative (directeurs d'établissements, enseignants, parents d'élèves...).

Il ne doit pas nous échapper que cette réforme aura aussi un impact fort en termes de gestion des bâtiments communaux, d'organisation du service périscolaire, ou encore d'aménagement des activités associatives.

D'un point de vue budgétaire, depuis cinq ans la commune de Mor-

nant fournit des efforts sans précédent pour rationaliser les dépenses, afin de dégager des moyens pour investir dans les équipements publics qui nous seront nécessaires. Cette gestion nous a d'ailleurs permis de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Selon nos premières estimations, l'application de cette réforme aura un coût à hauteur de 150 à 200 euros par enfant. Il serait donc irresponsable d'en précipiter son application.

« Face à cette situation, j'ai décidé de demander une dérogation pour que cette réforme ne soit pas appliquée à Mornant à la rentrée 2013, mais à la rentrée 2014. »

Ainsi, je propose à tous les mornantais concernés de s'associer à un immense travail de concertation, de mars 2013 à décembre 2013, pour que l'application de cette réforme ne se fasse au préjudice d'aucun. Je vous propose, sur un tel sujet, de travailler main dans la main au service de l'intérêt général, en fixant toujours comme priorité l'intérêt de nos enfants.

Les enjeux de notre projet éducatif territorial pourraient être :

- un projet pédagogique cohérent et ambitieux,
- la redéfinition des objectifs, de la nature et du

contenu du périscolaire,

- la création d'un lien entre les activités périscolaires et les activités pédagogiques complémentaires,
- la détermination de l'organisation des semaines scolaires (jours, durée des journées)
- les relations avec nos partenaires (COPAMO, conseil général, associations)

Vous pouvez compter sur l'engagement total de mon équipe sur cette question.



Bien à vous,

Yves DUTEL,

Maire de Mornant

sommaire

P. 4 Retour sur les vœux du Maire

P. 6 En bref

P. 7 Dossier : Chambry-Boiron

P. 10 Finances

P. 11 Mornant, ville fleurie

P. 13 En images

P. 14 En direct des écoles

P. 16 Dossier : réforme rythmes scolaires

P. 20 Culture : année couleur

P. 21 Vie économique

P. 22 Vos associations

P. 30 Expression politique

P. 31 Agenda

Comment contacter la mairie ?

Mairie de Mornant

BP6 - 69440 MORNANT

Tél. : 04 78 44 00 46

Courriel : accueil@ville-mornant.fr

Site internet : www.ville-mornant.fr

Voeux du Maire : morceaux choisis...

Budget communal

L'ambition pour notre commune ne signifie pas forcément plus de dépenses publiques, mais au contraire une bonne gestion qui nous permettra, cette année encore, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

L'école et les rythmes scolaires

Les familles sont un pilier et un repère pour notre société. C'est pour cela qu'un effort particulier est réalisé chaque année pour améliorer l'accueil des enfants dans les écoles.

Je suis inquiet de la réforme annoncée des rythmes scolaires.

Je regrette que nos gouvernants s'affranchissent de l'organisation de la vie des familles et imposent brutalement aux collectivités d'appliquer une réforme précipitée qui, bien que nécessaire, se devait d'être concertée.

Cette réforme aura des conséquences importantes sur le budget communal.

La réussite du service périscolaire et de notre restaurant municipal s'est traduite par la forte augmentation du nombre d'enfants accueillis tout en améliorant la qualité des activités proposées.

Solidarité

Si la solidarité est un moteur, une société se juge à la façon dont elle traite les plus faibles et les plus fragiles.

Si certains annoncent 2013 comme une année morose, cela nous engage, nous élus, à redoubler d'efforts, malgré le gel des dotations de l'état, pour inverser une situation économique et sociale marquée par le doute et la crainte, et pour engager au contraire des projets.



Le Conseil Municipal et le CME pour la traditionnelle



Yves Dutel, Maire de Mornant, présente ses vœux à la population



François-Noël Bu discours mettant



Près de 300 Morn étaient présents p

Le CCAS est à la fois un lieu d'accueil, un lien entre partenaires de l'action sociale et un dispositif réactif doté d'un budget propre.

Nous avons souhaité que la politique des solidarités, à ne pas confondre avec l'assistantat, permette à chacun de trouver une réponse à une difficulté, même passagère.



Urbanisme

C'est dans cette cohérence que s'inscrit le projet Chambry-Boiron qui comportera des logements, des logements aidés, des équipements associatifs et bien évidemment des logements réservés à nos aînés.



photo

Comme pour de nombreux projets municipaux nous avons mis en place un processus de concertation que je qualifierai d'exemplaire, non pas par pêché d'orgueil, mais parce que toutes ces réunions, ces échanges directs avec la population et les acteurs concernés ont permis à chacun d'apporter leur contribution et de comprendre le contexte et les contraintes auxquelles nous sommes confrontés.

Ce PLU répond clairement à des problématiques évoquées lors de la concertation :
la densification tout en respectant notre cadre de vie
la préservation des espaces naturels et agricoles
le confortement des activités économiques
le renforcement de la solidarité, notamment par le logement
la construction d'équipements publics dont nous avons besoin
la prise en compte du développement durable
le développement des mobilités douces
la question du stationnement

Nous avons aussi réalisé des acquisitions de terrains pour permettre d'imaginer dans un avenir proche l'installation de futurs équipements. Nous devons aussi développer et investir dans nos services publics et les moderniser, notamment les services techniques ou scolaires. Je pense qu'il nous faudra à l'avenir une nouvelle salle des fêtes, et conforter notre tissu associatif avec de nouveaux équipements comme un dojo ou encore des salles de danse.



...ffet, Sénateur-Maire d'Oullins, a prononcé un ... en valeur le dynamisme de la commune

Dynamisme

Nous savons ce que nous devons au monde associatif qui permet l'éducation par l'action, l'engagement et le dépassement de soi.

Notre patrimoine et la culture sont au cœur de notre projet.

L'attractivité et le dynamisme de Mornant sont aussi liés au travail de nos artisans et commerçants qui font tout pour vous offrir services et produits de qualité. En consommant local nous participons au maintien du commerce et à l'amélioration de notre qualité de vie.

Je veux une ville accueillante et je suis heureux de vous annoncer que notre commune vient d'être primée et recevra le 1^{er} prix départemental du fleurissement.

Pour réussir notre ville, il nous faut être audacieux, unis et volontaires.

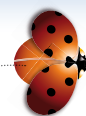


...nantais ... pour l'occasion



Après le discours et la diffusion d'un clip vidéo place au verre de l'amitié

La mise en accessibilité n'est pas une question qui concerne uniquement le handicap. La question concerne toute la société. Il s'agit de permettre l'accès à la vie du village et aux services publics de tous nos concitoyens, et aussi de répondre à la problématique du vieillissement et de la dépendance.



Le chiffre du mois

2783

c'est en euros la somme versée par le Conseil Municipal d'Enfants à l'association Handicap International grâce aux fonds récoltés lors de la semaine de la solidarité.

La carte Tip Top



Totalement gratuite, la carte Tip Top vous propose 37 prestations de loisirs de tourisme à prix mini dans le Rhône pour bouger, visiter, déguster ou vous détendre en couple ou en famille. Tout un programme à savourer pleinement en profitant d'une entrée gratuite pour une entrée adulte achetée (dans la limite d'une carte par famille). Alors, venez vite retirer votre carte à l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais ou commandez-la sur www.rhone-tourisme.com

Mois de la Randonnée pour tous à Mornant en 2013

Le Comité Départemental des Randonnées Pédestres du Rhône en partenariat avec l'office de tourisme des Balcons du Lyonnais vous invite à participer au Mois de la Randonnée à Mornant de mai à juin 2013 !
Rendez-vous sur les chemins du Pays Mornantais pour conjuguer plaisir de la promenade et découverte du territoire.

Nettoyage de printemps, soyez écocitoyen !



Samedi 16 mars à 9h devant le collège Pierre de Ronsard, la municipalité vous donne rendez-vous pour participer au traditionnel nettoyage de printemps. Avec l'aide des associations mornantaises cette manifestation à la fois citoyenne et écoresponsable contribue à la préservation de notre cadre de vie. Le nettoyage sera réalisé autour des structures municipales (gymnase de la Tannerie, pôle sportif Paul Verguin, étangs des Tuilleries, maison des associations, salle des fêtes Noël Delorme, etc.) et sera suivi d'un moment gourmand offert aux participants.

> Renseignements et inscriptions :
service festivités et relations publiques
04 78 19 91 75 ou relationspubliques@ville-mornant.fr

Des aides aux classes découvertes... respirez, vous êtes aidé



La classe découverte est une forme d'apprentissage à laquelle chaque enfant doit avoir accès. Pour aider les familles mornantaises dont les enfants sont scolarisés en classes élémentaire ou maternelle des écoles publiques ou privée, le CCAS propose aux familles une aide aux «classes découvertes». Cette participation financière est versée directement sur le compte bancaire des familles éligibles (en fonction des ressources) et peut atteindre jusqu'à 150 euros par enfant. Retrouvez toutes les informations pratiques à propos de cette aide sur le site www.ville-mornant.fr.

> Contact :
04 78 44 97 75 et secretariat-vivre-ensemble@ville-mornant.fr
Horaire : lundi matin, mardi et jeudi toute la journée



Chambry-Boiron,

un nouveau quartier de centre-ville solidaire et intergénérationnel

Projet phare de la municipalité, le projet Chambry-Boiron devrait sortir de terre à horizon 2014-2015. Aux portes du centre historique, ce secteur accueillera de nouvelles constructions destinées essentiellement à l'habitat. Parsemé d'espaces publics, le quartier Chambry-Boiron sera un lieu vivant et riche de mixité sociale et intergénérationnelle puisque le projet prévoit l'implantation d'une résidence pour personnes âgées, de logements sociaux, d'une salle d'animation, d'espaces publics dont une agora et d'espaces verts reliés par des cheminements piétons. Ce projet, situé à proximité immédiate du centre-bourg et des commerces, sera donc à l'image de Mornant : solidaire et soucieux de ses aînés.



Une maquette détaillée du projet est exposée à l'accueil de votre Mairie



Le projet Chambry-Boiron à la loupe

Dans le cahier des charges confié aux promoteurs et architectes, la municipalité de Mornant a porté une attention très particulière à la qualité architecturale et paysagère des bâtiments et espaces publics. Cet ensemble doit s'intégrer de manière naturelle dans le centre-bourg, comme si ce quartier avait toujours existé.

Lot A, une résidence pour les "sénieurs"

Le lot A fera face à la Maison des associations. Il offrira aux personnes âgées 26 logements spécialement équipés pour les accueillir dans les meilleures conditions. Au rez-de-chaussée du bâtiment, les associations mornantaises, et notamment le Club de l'amitié, trouveront une salle moderne et adaptée à leurs activités. 26 places de stationnement en sous-sol seront mises à la disposition des résidents.



Lots B et C, des logements pour tous

Les lots B et C comprendront à eux deux 57 logements, dont 10 logements sociaux. 104 places de stationnement situées dans les sous-sols des résidences ou en surface accueilleront les véhicules des futurs résidents.



Les espaces publics

Le projet prévoit la création d'une nouvelle voie de desserte locale, d'un jardin-terrace avec cheminement piéton pour rejoindre l'école, la réalisation de 49 places de stationnement public avec traitement paysagé et enfin la transformation de la cour de la maison des associations en place publique (Agora).



Planning prévisionnel de livraison du projet

janvier 2013	Fermeture du site, délimitation de l'emprise des futurs espaces publics
printemps 2013	Démolition et désamiantage du Club de l'Amitié et bâti accolé et de la voie,rie
automne 2013	Travaux pour la préparation et réalisation des espaces publics
hiver 2013	Début des travaux des lots B puis C
1 ^{er} trimestre 2014	Début des travaux du lot A
1 ^{er} trimestre 2015	Livraison du lot A
automne 2015	Livraison des lots B et C
2016	Livraison des espaces publics

La résidence pour personnes âgées...

Yann Viremouneix, chargé de mission développement de la SEMCODA, bailleur social et maître d'ouvrage du lot A, nous apporte ses éclairages sur le projet de résidence pour personnes âgées.

Le lot A du projet Chambry-Boiron correspond-il, selon vous, aux standards actuels d'accueil des personnes âgées ?

Je ne pense pas que, pour ce projet, on puisse parler de standards puisque nous ne sommes pas dans le cas d'un EPAD (établissement personnes âgées dépendantes), mais je sais qu'il constitue une réponse à un vrai besoin, besoin rencontré de plus en plus souvent dans les communes comme Mornant. Permettre aux personnes âgées qui souhaitent ou doivent quitter une maison devenue trop lourde financièrement ou physiquement, trop éloignée ou mal équipée, de demeurer chez elle, dans leurs meubles, en conservant leur intimité, mais à proximité des commerces et des services. Un logement confortable, économe en énergie, et bien situé dans la ville peut constituer le moyen de retarder le moment de rentrer dans une maison de retraite.

Plus généralement, qu'est-ce qu'un logement adapté aux personnes âgées ?

Les logements SEMCODA du projet Chambry-Boiron seront tous conçus en type BBC (Bâtiment Basse Consommation) desservis par un ascenseur. Ils seront accessibles et adaptés à des personnes à mobilité réduite (Douche intégrée au sol -portes larges- rotation d'un fauteuil roulant partout possible). Une personne qui rentrerait valide dans un de ces logements et qui verrait son autonomie décliner, au point de devoir se déplacer en fauteuil, pourrait rester vivre dans son logement en s'y déplaçant facilement. Elle pourrait aussi, et sans problème, rentrer et sortir de son appartement et de son immeuble. Les logements seront tous conventionnés ; c'est-à-dire que leurs niveaux de loyers et leur évolution sont imposés par l'État, en contrepartie ces loyers correspondent à des plafonds de ressources, mais il a été prévu, afin de n'exclure personne, différents niveaux de plafonds de ressources.

Implanter dans le même bâtiment une salle communale d'animation destinée à accueillir le club de l'amitié, est-ce un plus pour les résidents ?

Le club de l'amitié, lieu de convivialité, apportera de l'animation dans l'immeuble. Les occupants seront ainsi totalement intégrés dans la vie de leur commune et s'ils le souhaitent, ils seront les mieux placés pour fréquenter ce lieu.

Enfin, pouvez-vous nous dire un mot sur l'intégration du projet dans son environnement immédiat du point de vue de son architecture ?

L'immeuble SEMCODA, situé à l'intersection des rues Chambry et Boiron, jouit d'une position privilégiée par rapport au grand projet qu'il domine, il constitue ainsi un lien entre le village et le nouveau quartier. L'architecte missionné par SEMCODA a travaillé en étroite collaboration avec les élus de la commune et Madame l'Architecte des Bâtiments de France, très attachée à la conservation de l'esprit du lieu. Ce travail en commun avait pour but de concevoir un immeuble respectant le programme, la qualité de vie et le confort des futurs occupants tout en s'intégrant dans l'environnement. De forme simple, d'une hauteur limitée, présentant une percée permettant la vue sur le paysage le bâtiment trouvera sa place sans heurter.

Optimiser le stationnement et adapter les déplacements durant les travaux



L'aménagement du secteur Chambry-Boiron va engendrer quelques désagréments pour les riverains et usagers des lieux le temps des travaux.

Les problématiques du stationnement et des déplacements ont ainsi été largement discutées au cours des nombreuses réunions de concertation en 2012.

Conscients de la nécessité de proposer des solutions compensatoires durant cette période, élus, techniciens communaux, représentants associatifs et riverains ont déterminé un certain nombre d'actions pour optimiser le stationnement et adapter les déplacements.

Les solutions retenues seront progressivement mises en place.

Pour compenser la fermeture du parking de 60 places situé sur le tènement du projet, la cour de la Maison des associations a d'ores et déjà été ouverte au stationnement. « Suite à la fermeture du parking « Chambry-Boiron », nous avons pu observer une bonne utilisation du parking de la maison des associations et de celui du club de l'amitié, mais aussi une utilisation accrue du dépose-minute de la place Carnot » note Bérénice Garcia Cerrillos, présidente de l'OGEC du Puits de la Forge (NDLR l'association qui gère l'école). « C'est surtout lors des entrées et sorties de l'école du puits de la Forge que l'on constate une saturation des points de stationnement » ajoute-t-elle.

Pour limiter cela, une ligne pedibus desservant l'école devrait prochainement voir le jour. Il s'agit d'un mode de déplacement doux pour les trajets scolaires conduit, à tour de rôle, par des parents solidaires. Deux réunions d'information ont déjà eu lieu pour préparer l'éventuelle ouverture de ligne. Pour garantir son succès, la Mairie et l'école lancent un appel à la mobilisation des parents.



Des finances maîtrisées, une capacité à investir retrouvée

Dans un contexte économique toujours aussi difficile et incertain, la municipalité maintient sa feuille de route en veillant à l'optimisation des dépenses de fonctionnement et en poursuivant les investissements nécessaires à l'entretien du patrimoine mornantais.



En 2012, les projets n'ont pas manqué grâce à une gestion optimisée des finances communales

Grâce à une gestion en « bon père de famille », la municipalité a réussi à stabiliser les taux d'imposition tout en concrétisant plusieurs grands projets tels que l'extension du complexe sportif Paul Verguin, l'aménagement des abords du collège-lycée Saint Thomas d'Aquin, l'aménagement d'une vitrine forte et la rénovation de rosace à l'église, la réalisation d'un préau à l'école maternelle ou bien encore la réalisation de travaux de mise en accessibilité du bâtiment de La Poste.

« Bonne gestion » ne signifie donc pas automatiquement « austérité ». La maîtrise des dépenses de fonctionnement de la

commune permet l'initiation de nouveaux projets ou la mise en œuvre d'investissements prévus de longue date.

Grâce à l'augmentation des recettes de fonctionnement mais surtout grâce à la rationalisation des dépenses de fonctionnement et la diminution des charges à caractère générale, la commune de Mornant a considérablement renforcé sa capacité d'autofinancement (CAF). La capacité d'autofinancement montre la capacité de la commune à rembourser ses emprunts ou à emprunter de nouveau. Ainsi, en anticipant le gel (et la diminution à partir de 2014) des dotations de l'État aux collectivi-

tés, la commune s'est placée en situation d'investir de nouveau.

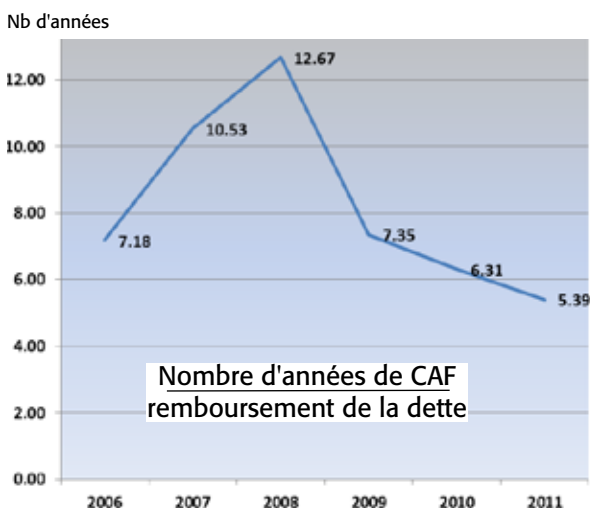
Pour preuve, en 2008, il fallait près de 13 années d'exercice pour rembourser le capital emprunté. Aujourd'hui, grâce aux efforts de gestion des services de la Mairie et à l'optimisation des dépenses communales, la commune mettrait moins de 6 ans à rembourser sa dette (cf. graphique). Pour se faire une idée de la bonne santé des finances locales, la Trésorerie Générale a établi un seuil d'alerte au-delà duquel elle considère que les collectivités peuvent être en difficulté. Pour l'année 2011, ce seuil d'alerte était fixé à 9,8 années...

En direct... du Conseil Municipal

Depuis 2008, la commune de Mornant a une fiscalité stable.

Au terme du débat d'orientation budgétaire du 28 janvier 2013, le Conseil Municipal a proposé pour l'année 2013 de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Le poids de la dette est en constante diminution depuis 2008



Le poids de la dette en nombre d'années de CAF, indique le nombre d'années nécessaires à l'extinction de l'encours de dette, en utilisant en totalité cet excédent de fonctionnement

La commune diminue depuis 2008 le nombre d'années de CAF nécessaire au remboursement du capital.



Mornant, premier prix des villes fleuries

Créée en France en 1959 pour promouvoir le développement des espaces verts dans les villes, l'association des villes et villages fleuris remet chaque année durant l'hiver ses prix du fleurissement. Convoitée par nombreuses villes de France, l'obtention des « fleurs » est un travail de longue haleine pour les communes candidates.



L'équipe du service des espaces verts est à pied d'oeuvre toute l'année pour embellir la commune

Mornant vient d'être primée « Premier prix » de fleurissement dans la catégorie des communes de 5000 à 15 000 habitants par les jurys d'arrondissement et du département. Après avoir longtemps cumulé les accessits au trophée départemental (3^e en 2009, 2^e en 2010 et 2011), la ville de Mornant aperçoit désormais la « Première fleur ».

En effet, le jury départemental a proposé la candidature de la ville au trophée régional. C'est à ce niveau que peuvent être remis les panonceaux une, deux ou trois fleurs.

« C'est la récompense d'un travail d'équipe et la reconnaissance des efforts de la ville en matière de développement des espaces verts » se réjouit Laurent Moulin, responsable des espaces verts de la commune.

« Lors de mon embauche, il y a 14 ans, les espaces verts mornantais étaient réduits à leur plus simple expression. Aujourd'hui, nous sommes trois agents communaux à plein temps pour développer et entretenir le patrimoine végétal de la ville. La première fleur est, si je puis dire, une belle « carotte » pour nous, et on va tout faire pour l'avoir ! ».

Pour atteindre cet objectif et répondre aux critères de gestion responsable et durable des végétaux qui pèsent de plus en plus dans les attributions des prix, la commune pratique une gestion différenciée des espaces. Laurent nous explique ainsi qu'« en fonction des zones d'intervention, que ce soit dans le village ou dans les lieux plus naturels, on travaille différemment et on utilise des techniques différentes. Dans la zone de

l'Arc par exemple, pour laisser se développer la biodiversité, on a réduit la fréquence de tonte. On utilise aussi dès que possible la technique du paillage qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques ou minéraux pour limiter le désherbage et l'arrosage. Cela nous permet d'éviter d'avoir recours aux engrais chimiques et produits phytosanitaires. Nos arroseurs automatiques sont équipés de pluviomètres de sorte que dès qu'il se met à pleuvoir, les arroseurs s'arrêtent automatiquement.

Enfin, à Mornant, nous avons la chance de prélever l'eau nécessaire à l'arrosage directement sur le réseau d'irrigation, une eau non traitée provenant principalement du Rhône et de la pluie.

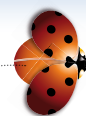
Cette démarche écologique associée à l'amélioration continue des espaces verts doit permettre à la ville de se distinguer de nouveau et de voir « fleurir », dès l'hiver prochain, quelques panonceaux de couleurs à chaque entrée de ville...



Tous à vos balcons !

Peu de mornantais fleurissent leurs balcons ou leurs fenêtres. Pour atteindre l'objectif affiché, « la première fleur », le service espaces verts de la ville vous invite à placer des balconnières ou quelques fleurs à vos fenêtres.





Le patrimoine religieux Mornantais à l'honneur !



Le samedi 18 mai 2013 au matin, la ville de Mornant, la paroisse et les Amis du vieux Mornant vous invitent à l'inauguration « du patrimoine religieux restauré en 2012 » sur la commune de Mornant.

Rosace de l'église, Armoire forte des trésors liturgiques, Vierge des Prieurs de la rue Joseph Venet, Oratoire de la Salette route de Chablenas... sont autant de trésors à découvrir !

Un Lion d'argent pour Marie-Jo Riberon

Marie-Jo Riberon a reçu un Lion d'Argent par le Comité Bouliste du Rhône lors d'une cérémonie organisée le 14 décembre dernier à Dardilly. Ce trophée récompense son investissement en tant que directrice du Centre de Formation Bouliste.

Monsieur Roger Garnier, Président de la Commission des Jeunes du Comité Bouliste du Rhône, l'a mise à l'honneur à travers un discours très chaleureux : " Le Secteur des Monts du Lyonnais a beaucoup de chance de posséder deux Centres de Formation Bouliste important qui totalisent 64 jeunes (38 à St Martin et 26 à Mornant). Le travail réalisé par Marie-Jo est un exemple à suivre pour les autres secteurs ». Et Roger Garnier d'ajouter, "c'est avec une grande joie que je te remets le Lion d'Argent des directeurs de CFB. J'accompagne cette distinction grandement méritée de toutes les félicitations de la Commission des Jeunes qui t'ont élue à l'unanimité." La municipalité de Mornant se joint au Comité Bouliste du Rhône et adresse ses félicitations à Marie-Jo Riberon.

Travaux d'assainissement route de Givors



Les usagers de la route de Givors ont pu le constater au volant de leur véhicule, des travaux de création d'une antenne de réseau d'assainissement des eaux usées et de reprise de canalisations d'eau potable sont en cours. Ces travaux sont menés par le syndicat des eaux (MIMO) et sont réalisés par l'entreprise RAMPA.

Ils visent à raccorder les riverains de la route de Givors à un réseau entièrement rénové. La durée des travaux est estimée à 8 semaines. Il faudra patienter jusqu'à la fin Mars pour retrouver des conditions de circulation normales.

Noces d'or de diamant ou de platine, rendez-vous le 5 mai

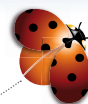


Vous souhaitez célébrer avec vos proches vos 50, 60 ou même 70 ans de mariage et renouveler vos vœux devant monsieur le Maire. La Mairie organise chaque année la célébration des noces d'or. Cette année, la cérémonie aura lieu le dimanche 5 mai. Pour organiser cet événement, vous pouvez d'ores et déjà contacter le service relations publiques.

> Contact :

Tél. : 04 78 19 91 75

mail : relationspubliques@ville-mornant.fr



1



2



3



4



5



6



7



8

1 8 décembre - Tour du Vingtain
Le Père Noël en visite à Momant

2 8 décembre - Place du village
Concert de Noël de l'association musicale

3 12 décembre - Mairie
Confection des colis de Noël par les IMPROS

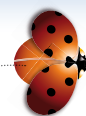
4 14 décembre - École du Petit Prince
Spectacle de fin d'année

5 21 décembre - Eglise Saint-Pierre
Livraison de la rosace restaurée

6 17 janvier - Salle des fête Noël Delorme
Le REMM prend provisoirement ses quartiers

7 12 janvier - Salle des fêtes Noël Delorme
Voeux du Maire à la population

8 30 janvier - Bibliothèque Municipale
Lecture : "Dans les yeux d'Angel"



Un repas de Noël, très apprécié !

Est-ce l'effet père Noël ? En tout cas, le repas de Noël a remporté un large succès auprès des enfants des écoles privées et publiques de Mornant. En effet, le Restaurant d'Enfants Municipal a enregistré une hausse de fréquentation de plus de 30% le jeudi 20 décembre. Avec des coquillages en persillade, un cha-

pon sauce Girolles et une bûche de Noël Maison, nos quelques 485 "p'tits" mornantais se sont bien régalés avant la visite-surprise du père Noël.

Fin connaisseur des ambiances festives, ce dernier n'a pas manqué de participer à ce repas de gala.



En attendant le père Noël...



Sourires, écoute et partage

Rencontre intergénérationnelle

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet éducatif municipal qui vise à favoriser le lien entre les générations. Tout au long de l'année, les enfants de CM1 et CM2 du périscolaire rencontrent les résidents de la maison de retraite soit pour partager un repas, soit pour passer un moment convivial et échanger en comparant la vie

d'autrefois à celle d'aujourd'hui. Par exemple, jeunes et anciens se sont amusés à comparer l'école à travers les jeux de cour et les moyens de communication...

Différents thèmes sont ainsi abordés avec pour unique objectif de développer la curiosité des enfants par rapport « à la vie d'autrefois ».

Portes ouvertes au périscolaire

Jeudi 20 décembre, l'équipe d'animation périscolaire de l'école maternelle a invité les parents d'élèves à découvrir les réalisations de leurs enfants à travers l'exposition d'œuvres collectives et individuelles.

Carnaval au Puits de la Forge

Le vendredi 15 février 2013, aux alentours de 10h, les élèves de l'école du Puits de la Forge défilèrent dans le village en passant par le marché à l'occasion du carnaval.

... et au Petit Prince

Le carnaval des écoles publiques aura lieu vendredi 22 février. Les enfants emprunteront un parcours dans le village qui les mènera dans la matinée sur la place du village.

Risque de fermeture de classe à l'école élémentaire du Petit Prince

L'école élémentaire publique du Petit Prince à Mornant connaît actuellement un risque de fermeture de classe pour la rentrée 2013-2014.

Il est urgent de recenser au plus tôt toute nouvelle famille souhaitant scolariser ses enfants à l'école élémentaire (CP-CE1-CE2-CM1 et CM2) à la rentrée prochaine. Pour ce faire, nous vous prions de bien vouloir contacter dans les plus brefs délais le service municipal des affaires scolaires.

> Contact :

Tél. 04 78 44 97 83
scolaire@ville-mornant.fr



... les responsables des sites périscolaires

Cette nouvelle rubrique s'intéresse à la vie quotidienne des services communaux. Pour cette première, nous vous invitons à partager une journée avec les responsables des sites périscolaires. La commune a mis en place ces postes afin d'être au plus près des préoccupations et des attentes des familles, des équipes enseignantes et des agents périscolaires. Trois écoles, trois responsables de sites.



7h30 Arrivée d'un responsable périscolaire à l'école élémentaire du Petit Prince. Accueil des enfants et des parents. Pointage des listes de présence.



10h Réunion avec l'équipe d'animation du midi. Mise en place du fonctionnement de la semaine, infos, travail et avancée sur les projets. Temps de partage et d'écoute sur les différents problèmes rencontrés avec des enfants par exemple.



11h30 Les responsables de site mangent respectivement dans les salles de restaurant avec les enfants de l'école (au premier service 11h30 ou au second 12h 30).



16h45 Après l'appel des enfants, les responsables périscolaires vérifient les pointages de présence et contactent les familles dont les enfants sont absents sans justification.



15h Réunion avec l'équipe d'animation du soir pour préparer l'accueil. Cette réunion a lieu une fois par semaine.



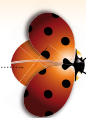
Le saviez-vous ?

Le service périscolaire a été créé pour répondre aux besoins des parents, afin de prendre en charge leurs enfants avant et/ou après les heures d'école et pendant le temps de midi.

Le service périscolaire accueille vos enfants de la petite section maternelle au CM2 des écoles privée et publiques Mornantaises.

Chaque année, en moyenne, on comptabilise **123 000** heures d'accueil sur le temps périscolaire à Mornant.

17h Les responsables des sites périscolaires coordonnent les activités et l'accueil des familles qui viennent chercher les enfants.



Réforme des rythmes scolaires, Place à la concertation...

Le gouvernement prépare actuellement un projet de réforme des rythmes scolaires devant être mis en œuvre à la rentrée 2013. Les contours de cette réforme vont bientôt être en discussion sur les bancs de l'Assemblée Nationale mais pour les collectivités les changements promettent d'ores et déjà d'être importants. Nous avons souhaité consacrer un dossier spécial dans ce numéro de la « La vie à Mornant » pour vous informer du contenu de cette réforme et des répercussions induites à l'échelle communale.



**Face à une réforme précipitée qui a des conséquences sur la vie des familles,
il nous appartient de donner la parole aux mornantais**

Quels impacts prévoir pour la commune ?

Les impacts à prévoir pour la commune sont nombreux et revêtent différentes formes, mais une chose est sûre... le service périscolaire sera le premier concerné.



Le coût global de cette réforme à la charge de la commune a été évalué par l'AMF (Association des Maires de France) à environ 150 euros par enfant et par an.

Principale critique soulevée par cette réforme, la modification des rythmes scolaires telle qu'annoncée appelle automatiquement l'augmentation des coûts supportés par la commune en raison de la hausse des temps d'accueil périscolaire. Chaque jour, il faut compter en moyenne 45 minutes de temps d'accueil supplémentaire réparti sur le temps de la pause méridienne ou à l'issue de la journée d'enseignement.

La demi-journée complémentaire du mercredi occasionnera des frais supplémentaires pour la commune : mise en place d'un service périscolaire le matin, mise à disposition des ATSEM à l'école maternelle, un jour de ménage supplémentaire dans les classes. Qui prendra les enfants en charge après l'école, la commune ou LPM ?

Par ailleurs, cette réforme implique de revoir de manière globale l'organisation des plannings d'utilisation des équipements municipaux mis à la disposition des associations, notamment le mercredi matin. Cette réorganisation pourrait avoir pour conséquence la réduction voire la suppression de certaines activités associatives, car il sera difficile de proposer de nouvelles plages horaires.

Enfin, il est nécessaire pour la commune de se mettre d'accord avec les 15 autres communes de la COPAMO pour garantir une certaine cohérence éducative, pour les transports et les équipements intercommunaux comme la piscine et l'espace Jean Carnet.

Les grandes lignes de la réforme

9 demi-journées de cours au lieu de 8

Le projet prévoit l'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, dont une le mercredi matin. Une journée de classe proposera au maximum 5 heures 30 d'enseignement et une demi-journée 3 heures 30 (il reste toutefois possible de déroger à ces horaires). La durée de la pause méridienne est fixée quant à elle à 1 heure 30 au minimum.

Les communes devront élaborer un projet éducatif territorial (PEDT)

Des activités périscolaires prolongeant les temps scolaires pourront être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT).

Le PEDT sera élaboré par les collectivités territoriales qui associeront l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, notamment les administrations d'État concernées (éducation nationale, jeunesse et sports), les associations et institutions sportives et culturelles.

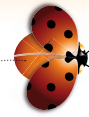
Des activités pédagogiques complémentaires remplacent l'aide personnalisée

Ces APC seront organisées par les enseignants en groupes restreints de 5-6 enfants afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école. Il n'est prévu que 36h/an soit une heure par semaine alors que l'aide personnalisée comprenait 60h/an.

Des dérogations possibles pour les communes

Les collectivités qui le souhaitent pourront demander une dérogation pour reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014 à condition d'en faire la demande avant le 31 mars 2013. Il sera également possible de demander une autre dérogation pour choisir le samedi matin au lieu du mercredi, mais cette demande devra être justifiée par les particularités du PEDT.

Pour promouvoir cette réforme, l'État prévoit de verser une aide financière de 50 euros par élèves (seulement la première année) aux communes mettant en œuvre la réforme dès la rentrée de 2013, et plus 40 pour les communes bénéficiant de la dotation de solidarité rurale (ce qui est le cas de Mornant).



"Une mise en oeuvre de la réforme en 2014 à Mornant"



Véronique Merle

Véronique Merle, adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et à la citoyenneté, se prononce au sujet de la réforme des rythmes scolaires.

Que pensez-vous de cette réforme ?

Cette réforme est nécessaire pour mieux tenir compte des rythmes biologiques des enfants et garantir la réussite de notre système éducatif. Toutefois, le contenu et le calendrier de cette réforme ainsi que ces modalités d'élaboration sont discutables.

Cette réforme se devait d'avoir une réflexion plus large et plus approfondie sur les besoins de l'enfant, les résultats scolaires, les impératifs pédagogiques des enseignants, le mode de vie des familles, le coût pour la collectivité et les contribuables.

Les journées des enfants ne seront pas plus courtes. Certains seront toujours dans les locaux de l'école de 7h30 à 18h30 ! Il est essentiel de leur concevoir des journées adaptées avec des temps de repos et pour les encadrer des animateurs formés et en nombre suffisant. Mais les communes pourront-elles trouver le personnel nécessaire ? On demande aux enseignants d'effectuer en 24h hebdomadaire un programme prévu pour 27h ! Et on leur rajoute régulièrement de nouvelles notions à enseigner. Nous pouvons citer encore beaucoup d'éléments sur lesquels il aurait été bon de réfléchir pour que la réforme réponde vraiment aux attentes de tous... Aujourd'hui on nous demande de décider avant le 31 mars si cette réforme sera mise en oeuvre en septembre 2013 alors que le décret n'a été publié que le 24 janvier ! Et que les débats à l'Assemblée n'auront lieu qu'en mars ! Les maires ont encore beaucoup d'interrogations et attendent des réponses...

Quelle est aujourd'hui la position de l'équipe municipale sur la date de mise en oeuvre ?

Aujourd'hui, la majorité municipale serait favorable à une mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014.

Les directrices des écoles mornantaises nous ont fait part de la même volonté lors d'une récente réunion de travail. Après concertation des autres communes de la COPAMO, plutôt favorables également à un report, cette question sera débattue lors du Conseil Municipal de mars.

Une chose est certaine, la mise en oeuvre de cette réforme sur le territoire communal aura de nombreuses incidences au niveau des écoles, des familles, des services municipaux, des associations...et nécessite donc une large concertation

Qu'attendez-vous de la concertation menée à l'échelle locale ?

La concertation a déjà débuté puisque des rencontres avec les directrices d'écoles, les parents d'élèves et les enseignants ont déjà eu lieu. Les grands enjeux de mises en oeuvre de la réforme en 2014 seront traités de manière concertée. Il s'agira à travers l'élaboration d'un projet éducatif territorial (PEDT) de définir une nouvelle organisation de la semaine scolaire respectant au mieux les rythmes biologiques des enfants, d'acter un nouveau projet pédagogique afin que le temps d'accueil périscolaire garantisse le bien-être et l'épanouissement des enfants.

J'invite tous les parents d'élèves, les équipes enseignantes et le monde associatif à participer aux prochaines réunions de concertation : nous sommes tous concernés !

Une grande concertation est lancée à Mornant

Pour préparer au mieux la mise en oeuvre de cette réforme et associer toutes les parties concernées par la modification des rythmes scolaires, la Ville de Mornant a tenu à organiser une grande concertation. Ainsi dans un premier

temps, une réunion de travail avec les directrices des écoles élémentaire et maternelle du Petit Prince et du Puits de la Forge s'est tenue le 1er février tandis qu'une réunion de concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, soit au total près 100 partici-

pants, a eu lieu le lundi 11 février. Ces deux réunions ne constituent qu'une première étape de la concertation qui accompagnera dans le temps toutes les grandes décisions d'ici à la mise en oeuvre définitive de la réforme sur la commune.

En bref

Début janvier, le CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation) ainsi que le Syndicat des enseignants ont rejeté le décret.

Mardi 12 février, de nombreux enseignants des écoles privée et publique de Mornant étaient en grève pour protester contre la réforme.



Monoxyde de carbone, comment prévenir les intoxications ?

C'est l'hiver et il fait froid... une période où nos chaudières et chauffages tournent à plein régime. Le monoxyde de carbone est un gaz toxique et inodore qui peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage, poêle...). Ce gaz touche chaque année plus d'un millier de foyers et cause une centaine de décès par an.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent : faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié, veillez à une bonne aération de votre logement et n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

> Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

FAITES VÉRIFIER ET ENTRETENIR
avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...

RESPECTEZ
le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)

AÉREZ
au moins 10 minutes par jour

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

inpes
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Médaille du travail pour Jacky Fontrobert



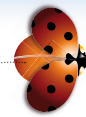
Yves Dutel, maire de Mornant, a présenté ses vœux à l'ensemble des agents municipaux le vendredi 20 janvier dernier lors du repas du personnel.

Au terme d'un discours très apprécié, il a remis la médaille du travail à Jacky Fontrobert afin de saluer ses vingt-deux années passées au service de la Mairie. Depuis son arrivée à la Mairie le 1er février 1991, Jacky s'est révélé être un homme aux multiples talents. Tour à tour, artisan le 13 juillet, menuisier, couvreur, livreur, pompier sur la commune depuis 30 ans, organisateur des fêtes et cérémonies communales, Jacky est un véritable touche-à-tout ne rechignant jamais à la tâche.

Little Mornant Market, un marché de Noël... pas comme les autres



En décembre dernier, le Little Mornant Market, un Marché de Noël réunissant des créateurs locaux, a entièrement investi la rue des Fifres. Idéal pour préparer les fêtes de fin d'année et trouver toutes sortes de cadeaux originaux et de qualité (bijoux, objets déco, accessoires de mode...), cette première édition a montré toute la richesse et la qualité des commerces et de l'artisanat local. Avec plus de 1000 visiteurs venus du Pays Mornantais, mais aussi de toute l'agglomération lyonnaise, le marché a reçu le succès escompté. Au point même, de renouveler l'essai au mois de mai.



Année couleur : le Bleu de janvier à avril

Dans le cadre de l'année couleur, la municipalité organise diverses manifestations autour de la couleur bleue : des expositions, un spectacle pour les maternelles, un repas tout en bleu, un concours photo... Bref du bleu et que du bleu jusqu'aux vacances de Pâques.

Un concours photo pour petits et grands...

Il s'agit pour les participants d'interpréter le thème « Bleu Fragments » à leur guise. Toutes les techniques seront acceptées, tous les genres photographiques pourront être abordés. Les photos seront présentées le samedi 23 mars 2013 à 16h à la salle Noël Delorme lors de l'inauguration de l'exposition qui se déroule du 23 mars au 14 avril 2013 à la Maison de Pays. Le règlement et les bulletins de participation seront à retirer en Mairie, ou sur le site Internet de la commune.

Des mots, des jeux et des photos...

La bibliothèque a fait « peau bleue » ! Venez découvrir l'exposition photographique de Sylvie Amaro-Teisseire dans l'enceinte de la bibliothèque qui parcourt les doux vallons verts et bleus du Lyonnais à la recherche des objets et des traces de souvenirs. Elle déroule les rubans du temps, fait miroiter les couleurs du passé. « De village en image je vais, je vois. Soudain, l'objet est là, qui veut se faire tout petit, il tente de se fondre dans l'horizon. Il se veut bleu (...). Alors je le vise doucement, je lui tourne autour, mais pas trop près pour ne pas l'effrayer, j'appuie sur le déclencheur et je le capture avec mon appareil photo qui a encore de très bons réflexes. (...) Je guette la lumière naturelle... Elle, la meilleure éclairagiste, la spécialiste de la mise en scène, la plus cotée des artistes ; l'indispensable lumière. La baguette magique de la fée bleue... » Sylvie Amaro. Des jeux de mots, des jeux tout courts, mais surtout des animations régulières sur les mots bleus, sur l'environnement et sur l'humanité seront proposés tout au long du cycle. Alors, laissez-vous tenter et venez découvrir les différentes animations accessibles aux grands comme aux plus petits.

Bleu Fragments : 23 mars - 14 avril 2013



En partenariat avec le musée Bargoin de Clermont-Ferrand, le Centre d'Arts plastiques de Saint-Fons, Jacques Truphémus et Gilles Cohendy, la municipalité vous propose une exposition autour de la couleur Bleu à la Maison de Pays. Cette exposition, hétéroclite par sa forme, se veut également pionnière sur Mornant grâce au choix des artistes sélectionnés. L'exposition Bleu Fragments a pour ambition de créer un mini musée. Les œuvres du musée Bargoin re-

tracent les grands itinéraires du Bleu Indigo sur le continent. Vous découvrirez les principaux tissus et vêtements qui témoignent de l'utilisation de l'indigo en Afrique et en Asie. Vous pourrez observer les œuvres des grands artistes qui ont marqué notre siècle comme Zao Wou-Ki, Soulages, Monory... Et vous pourrez également découvrir ou redécouvrir Jacques Truphémus et Gilles Cohendy nos invités d'honneur. Des productions artistiques et artisanales de différentes époques vous seront présentées du 23 mars au 14 avril. Objet d'art, objet scientifique, culture «savante», culture populaire, Bleu Fragments une exposition à ne pas manquer !

Rêve-moi un petit bleu !



Les 14 et 15 janvier dernier, la Bibliothèque a fait découvrir aux enfants des classes maternelles un spectacle inspiré de "Petit-Bleu-Petit Jaune" de Léo Lionni. Pas moins de 4 représentations pour accueillir les écoles du Petit Prince et du Puits de la Forge à la salle des Fêtes Noël Delorme ! La Compagnie les

Kontemp@uriens a retranscrit avec douceur et poésie l'univers de Petit-Bleu et de Petit Jaune à travers une mise en scène lumineuse et colorée. La musique, quant à elle, est venue caresser les oreilles des enfants comme une berceuse au parfum de rêve. Du bonheur visuel et sonore pendant 30 minutes !



L'entreprise mornantaise Collectors se distingue à nouveau et entre en bourse



Collectors, société spécialisée dans la collecte et le recyclage de consommables informatiques (cartouches d'imprimante...), aussi connue pour être le collecteur des capsules usagées Nespresso en France, est l'une des premières entreprises implantée à Mornant à entrer en bourse.

« Cette entrée en bourse sur le second marché doit servir à lever des fonds afin de financer des projets de développement à l'export, en Europe principalement, mais

également à financer l'acquisition d'une unité de broyage polyvalente permettant le traitement de déchets hétérogènes sur une même unité » explique Fabrice Legriffon, Président de la société.

Présent depuis 2001 dans la zone d'activités des Platières, la société Collectors accumule les distinctions.

En effet, après avoir obtenu en 2011 le « Trophée de l'innovation » (lors de la deu-

xième édition des « Trophées du développement durable ») et en 2012 le trophée « Coup de cœur du jury » (lors du « Carrefour des Entreprises 2012 »), la société vient d'être labélisée « Entreprise innovante » par OSEO, entreprise publique de financements et d'aides à l'innovation. Une bonne nouvelle de plus !

> Contact :
contact@collectors.fr
n° vert : 0800 800 208

Nouveaux à Mornant :

Du fitness pour garder la forme



musculaire ou de remise en forme. Victoria propose également un programme individuel pour femmes enceintes ou pour personne ayant des problèmes de dos, de circulation sanguine ou toute autre pathologie. Fort d'une expérience de plus de 20 ans, Victoria s'adapte en fonction de vos souhaits et besoins. Alors laissez-vous tenter dans un premier temps par un cours d'essai ! Les horaires sont à la carte du lundi au samedi. Bref, contactez vite Victoria pour des cours d'une heure de fitness par exemple.

> Contact :
Viktoria Zhukova-Beaulaton
14 rue Victor Hugo

Depuis le mois de janvier dernier, Viktoria Zhukova-Beaulaton s'est installée comme professeur de fitness sur Mornant. Elle vous propose un suivi individuel pour tout âge et toute condition physique. Elle vous accueille dans une salle aménagée équipée d'un matériel professionnel pour des cours de pilates, de stretching, step, aérobic, port-de-bras, danse latine, TRX, renforcement

Toit, toit, mon toit...



Un nouvel artisan récemment installé à Mornant vous propose de réaliser vos travaux de réparation, de rénovation et plus généralement d'entretien de votre toiture. Fort d'une expérience de seize années, Fabrice Cinquin s'est mis à son compte début janvier en créant son entreprise de couverture zinguerie. Souple, il intervient sur rendez-vous à votre domicile

pour réaliser vos travaux de pose de tuiles couvrantes ou d'ardoises, pour l'installation de velux et de cheminées ou bien encore pour réaliser l'entretien annuel de vos gouttières. Aussi, pour éviter d'avoir recours aux bassines et mettre fin au bruit lancinant du goutte à goutte, vous savez qu'il est désormais possible de vous adresser à un spécialiste implanté à deux pas de chez vous et évoluant sur Mornant et sa région, bien sûr, mais également sur l'ensemble de l'Ouest lyonnais.

> Contact : Fabrice Cinquin
10 impasse de la Poste
Tel. 06 23 18 17 14

ACLAM L'Association Culture Loisirs Animation Mornantaise vous propose un concours de création artistique « Colors of dance » le 23 mars 2013. Ce concours est destiné à promouvoir les différents styles de danses et encourager la création personnelle. Seront notés par un jury de professionnels l'originalité du mouvement, la scénographie et la chorégraphie ainsi que les costumes. Catégories en solo ou groupes, enfants /jeunes/ adultes. Inscriptions à partir de janvier 2013.

L'ACLAM vous invite également à fêter ses 10 ans en 2013. Une équipe de bénévoles se met en place pour préparer la fête qui aura lieu en septembre 2013. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

> Renseignements et inscriptions :
tél. 04 78 44 11 04
aclam.mornant@wanadoo.fr

21^{ème} Salon du Parfum et Accessoires de Mode

Le dimanche 3 mars, les Amis des Arts tiendront leur 21^{ème} Salon du Parfum. Les collectionneurs et amateurs trouveront, peut-être, la pièce rare qu'ils recherchent. De nombreux exposants proposeront flacons miniatures, factices de vitrine, objets publicitaires, cartes parfumées etc... Linge de toilette, pièces de salle de bain, vêtements vintage, bijoux vous tenteront aussi.

Le sourire des Miss Pays du Lyonnais, présentes comme chaque année, sera appréciée de tous. Un souvenir parfumé sera offert aux visiteurs.

> Renseignements pratiques :
de 10 h à 18 h à la salle des Fêtes Noël Delorme à Mornant
Inscription par téléphone au 04 78 44 10 63

Gaule Mornantaise



Cette année, l'assemblée générale de l'association de pêche « la Gaule Mornantaise » se tiendra exceptionnellement le dimanche 17 février 2013 de 10h à 12h à la maison des associations de Mornant, 14 rue Boiron, salle Rodin.

Ouverture de la saison de pêche aux Tuileries

La saison de pêche aux Tuileries débutera cette année: « le dimanche 3 mars 2013 ». En mars et avril (permis annuel uniquement) ouverture de 8h à 19h, les samedis et dimanches ainsi que le lundi de Pâques avec 1 canne, 2 hameçons, sans moulinet. Les permis de pêche seront en vente dès le 18 février

aux points habituels de Mornant (la quincaillerie mornantaise, l'hôtel de la poste, le petit bistrot et la maison de la presse). Cette année 500kg de petite friture, 150kg de tanches, 230kg de truites, 9 brochets et 9 sandres ainsi que de nombreuses carpes attendent les pêcheurs pour l'ouverture.

Histoire de Femmes

Dépistage du cancer colo-rectal

A partir de la 2^{ème} quinzaine de janvier, vous trouverez dans votre mairie, une boîte aux lettres bleue intitulée :

LES MOTS CULTES POUR L'HEMOCULT

Nous comptons sur vous pour participer à la mobilisation pour le dépistage du cancer colo-rectal.

> Contacts :
06 64 94 43 52
histoiresdefemmes69@gmail.com





Association Pour le Développement de l'Animation et des Loisirs à la maison de retraite de Mornant

« Depuis que nous avons fêté le trentenaire de l'Association par le biais des journées portes ouvertes de la Maison de Retraite de Mornant des 24 et 25 mars 2012, nous n'avions pas donné signe de vie. Aussi, en ce début d'année, par ce bulletin, nous voulons dire aux Mornantais que l'Association ne manque pas de dynamisme et est toujours partie prenante des animations de la Maison de Retraite. Pour preuve les activités du 2ème semestre de l'année écoulée : le 30 juin, a eu lieu dans le parc de la Maison de Retraite le repas musical traditionnel avec le concours de Thierry Chanut pour la sonorisation, la fanfare de Ste Catherine, l'atelier chansons de l'école de Musique de Mornant etc... Nous avons battu des records au niveau du nombre de repas servis. Nous remercions tous les participants et tous ceux qui nous ont aidé à la réalisation de cette soirée.

En effet, l'ADAL et la maison de retraite s'attachent à organiser depuis le mois de septembre des événements mensuels rassemblant les familles et les résidents.

Samedi 29 septembre notre compagnie « le petit théâtre » dirigé par notre présidente aidée de Jeanine, se produisait à la Maison de retraite. Les familles ont pu apprécier la

performance des acteurs-résidents. Dimanche 21 octobre, la Maison de Retraite vidait son grenier.

Au mois de novembre nous avons participé financièrement et activement à la réalisation de l'exposition « en-vie de couleurs » organisée par la Maison de Retraite. Il s'agissait d'exposer les travaux réalisés par les résidents tout au long de l'année lors des ateliers d'art thérapie dirigés par Philippe Denis et de fêter l'arrivée parmi les résidents de Monsieur Macho, artiste peintre amateur. Cette exposition restera en place pendant les festivités de Noël. Des cartes postales représentant les travaux des résidents ainsi que des affiches ont été éditées pour cette occasion ; elles sont à la disposition du public au tarif de 2 euros le sachet de 4 cartes ou 2 euros l'affiche, les mardis après-midi au bureau de l'animation durant les permanences de l'ADAL de 14h30 à 17h30.

L'ADAL participe aussi activement avec ses bénévoles à la préparation de ces fêtes de fin d'année. Le service animation de la Maison de Retraite organise sa fête de Noël le 18 décembre. Outre le financement des intervenants : LA Compagnie des Bailleurs et le magicien Alan Seven et du cadeau à chaque résident composé d'un jeu de cartes postales des travaux réalisés pour l'exposition « en-vie de couleur » et d'un sachet de pâtes de fruits du terroir provenant d'Uniforme, l'association apporte une aide technique avec ses bénévoles. Le 22 décembre l'atelier « le petit théâtre » présenta son nouveau spectacle à l'atten-

tion des familles à la salle polyvalente. Une crèche géante musicale installée par monsieur Vachon dans le grand Atrium contribue à créer l'ambiance de Noël.

Les bénévoles participent toute l'année à l'animation et à la décoration de la Maison de Retraite : le lundi pour l'Assemblée de prières avec Mme PLUVY, le mardi matin pour l'atelier théâtre, le mardi après-midi pour des jeux de société, le jeudi après-midi pour l'atelier chants d'Huguette et René que nous saluons vivement pour leur fidélité, le vendredi pour l'atelier 3D (danses, devinettes, détentes) dirigé de main de maître par GERARD.

Un grand merci aussi à Mme Duport qui toute l'année s'occupe de la boutique où les résidents peuvent se dépanner pour les fournitures de tous les jours.

L'ADAL finance aussi des cours de gymnastique adaptée deux fois par semaine dirigés par Erika, monitrice diplômée. D'une dizaine de résidents à chaque cours à son début en 1987, elle accueille maintenant de 25 à 28 résidents.

Toutes les bonnes volontés désirant participer à mettre en œuvre ou proposer de nouvelles animations ou simplement offrir du temps pour venir visiter les résidents, peuvent adhérer à notre Association (5 euros de cotisation annuelle).

Nous souhaitons à tous les Mornantais une bonne année. »

Mornant Basket



Le club de Basket de Mornant a accueilli la 6ème édition du Challenge Benjamin(e) de la Fédération Française de Basket Ball. Les benjamines et benjamins des clubs de Mornant et de St Jean de Toulas ont participé à plusieurs épreuves individuelles basées sur la technique et l'adresse. Encadré par les entraîneurs du club et un représentant du Comité du Rhône de Basket les joueurs ont défendu leur chance de participer aux sélections régionales du challenge.

Crister'Art

Nous vous proposons de nous rejoindre pour un week-end de stage gospel à Mornant les 9 et 10 mars, de 10h à 16h.

A l'issue de ce stage, nous aurons le plaisir de faire un concert soutien à l'école ARC en Ciel, dans l'église de St Didier sous Riverie.

> Contact : cristertart@yahoo.fr



Evolution d'Emmaüs Mornant depuis 1974

Le comité des Amis d'Emmaüs de Mornant, créé en 1974 sous la présidence de Noël Delorme, participe actuellement à de nombreuses actions de solidarité :

a) sur le secteur de la Copamo et ses environs, notamment :

L'apport d'une aide alimentaire à des personnes en difficulté, que ce soit pour un dépannage temporaire ou une aide dans la durée. Le dépannage en mobilier, électroménager et vêtements.

Les bénéfices des ventes permettent à EMMAÛS MORNANT de "faire des solidarités" au niveau local, national et international.

Au niveau local :

Soutient la Communauté de Vienne, afin d'aider au fonctionnement pour un meilleur accueil des compagnons.

Réalise des solidarités en mobilier auprès de personnes ou familles démunies ou en grande précarité.

Soutient le centre de tri de vêtements EVIRA

Au niveau national :

Par le versement de cotisations auprès d'Emmaüs France, notre comité d'Amis soutient les actions d'Emmaüs dans tous les pays.

Au niveau international :

Par le versement de dons financiers, nous soutenons les actions d'Emmaüs International dans les pays du Sud, notamment dans les domaines de l'eau et de la santé : SOS Boites de Lait, Mutuelle Santé Afrique.....

Nous sommes présents dans les situations d'urgence (dons pour Haïti). Nous soutenons aussi de manière ponctuelle les actions d'associations oeuvrant pour la solidarité à travers le monde

SOS Famille, évite le basculement de familles dans la précarité en leur apportant un soutien moral et financier.

La friperie, ouverte à tous, propose vêtements, chaussures, sacs, accessoires à des prix très modiques.

Le soutien à l'emploi de personnes en insertions dans le cadre du recyclage des vêtements et des D3E.

b) Au niveau national, une aide aux autres structures d'Emmaüs pour l'accueil et l'insertion de compagnons dans les communautés.

c) Au niveau international, une aide ciblée vers l'Afrique (Togo, Burkina).

Pour faire face à l'importante augmentation de la pauvreté et de la précarité sur notre secteur, les activités du comité d'Amis d'Emmaüs se sont développées depuis 1974 :

•De 1980 à 1987, des ramassages itinérants ont été organisés sur le canton de Mornant.

•De 1988 à 1999, des dons ont été accueillis et stockés dans les locaux à St Didier et à Taluyers.

•En 1999, les Amis d'Emmaüs ont aménagé dans les locaux actuels, avec d'autres associations caritatives, la Maison de la Solidarité, où ils ont organisé progressivement d'autres activités :

le tri des vêtements,

la distribution d'aide alimentaire depuis 2000,

la création de SOS Familles en 2005,

la friperie depuis 2006,

la récupération D3E depuis 2006,

la récupération des métaux depuis 2009,

la vente de mobilier dans la cour depuis 2011.

Compte tenu de cette évolution les locaux actuels deviennent insuffisants. Nous en recherchons de plus vastes pour les compléter ou envisager à terme un déplacement de notre activité. Nous réitérons les appels lancés par l'Abbé Pierre, « Mes amis, aidez-nous à Aider ».

> Informations pratiques :

Lieu de nos activités : Maison de la solidarité, 1, rue des fibres, 69440 Mornant

Pour le dépôt de vos dons, nous sommes ouverts tous les mercredis et samedis matin de 9h à 11h30.

Prochain bric-à-brac dans la cour le samedi 16 mars de 8h30 à 13h.

Notre friperie est ouverte tous les 1ers et 3èmes samedi du mois de 9h à 12h.

> Contact :

Mail : emmausmornant@yahoo.fr

Tél : 04 78 56 43 40 ou 04 78 44 13 25

<http://emmaus-mornant.fr>

SOS Familles : 04 78 81 55 31



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur... le Festival Temps Danses !

Le dimanche 17 mars prochain aura lieu la 6ème édition du Festival de Danse Amateur Temps Danses, festival organisé par l'Association Espace Danse, en partenariat avec la Copamo.

En quoi ce festival est-il un événement unique sur la région ?

C'est une manifestation qui privilégie les échanges et le partage. Ce jour là, aucun esprit de concurrence ou de compétition. Les associations se rencontrent, les différents styles de danse se côtoient... Au fil des ans, les professeurs tissent des liens enrichissants et des amitiés se nouent.

Il n'est pas rare de voir dans les coulisses les danseurs de Hip Hop s'essayer au Flamenco ou vice versa ! La diversité des danses permet aussi au public du Street Jazz de rencontrer celui de la Danse Classique... et de prendre conscience que les techniques de danse ne sont pas toujours aussi éloignées qu'on pourrait le penser...

Pourquoi l'association Espace Danse a-t-elle décidé d'organiser ce festival ?

Grâce à ce festival, nous permettons aux associations de la région de se rencontrer et de pouvoir bénéficier du bel espace scénique et des moyens techniques de la salle Jean Carmet. C'est ainsi à la fois un enrichissement culturel et artistique pour tous les participants et une belle mise en valeur des prestations de chaque groupe....

Tout ceci pour le plaisir d'un public très éclectique et multi-générationnel car les spectacles sont ouverts à tous avec des tarifs très abordables... Grâce au partenariat de la copamo qui nous exonère des frais de location de la salle Jean Carmet, nous pouvons proposer un tarif réduit aux habitants de la Copamo.

Comment sélectionnez-vous les associations participantes ?

Au sein de notre association, le Comité Temps Danses se réunit en décembre pour choisir les groupes en fonction de critères de sélection clairement définis dans la Fiche Artistique et Technique du festival, avec notamment priorité aux structures de la copamo, à la diversité des danses, des professeurs et des associations.

Ce doit être un gros travail d'organisation ?

En effet ! L'accueil des groupes dans l'Espace Jean Carmet est soumis à des règles de sécurité, de jauge et d'utilisation très strictes que nous respectons scrupuleusement... Sachant que le festival réunit chaque année près de 220 personnes au sein des locaux ! Heureusement, nous avons la chance d'avoir l'aide de nos adhérents tout au long de la journée pour l'accueil, l'encadrement, la buvette... D'ailleurs, la mobilisation de nos adhérents pour tous les projets menés par notre association, à une époque où l'on se plaint souvent du désengagement des gens, est notre grande fierté ! Mais la satisfaction des associations participantes, des bénévoles qui nous aident et les éloges du public sont une belle récompense à tout le travail fourni en amont... aussi, depuis 6 ans, tout le monde est prêt à renouveler l'expérience l'année suivante !

Merci à Sabine Peillon, coordinatrice du festival.

> Renseignements et réservation:

Dimanche 17 mars 2013 à l'Espace Culturel Jean Carmet :

2 représentations à 11h00 et 14h30

Prix des billets : 8 euros (Tarif préférentiel Copamo : 6 euros)

06 32 06 16 23 - Site : <http://association-espace-danse.com>

Association Musicale



Pour la première fois l'Association Musicale de Mornant a fait son traditionnel concert de Noël au Boulodrome, lieu convivial et bien adapté à ce genre de spectacle y compris pour l'acoustique.

C'est une vraie réussite où les élèves, petits et grands, entourés de leurs professeurs, ont étonné et ravis le public très nombreux par la qualité et le niveau des titres interprétés.

Le duo de professeurs (Michaël & Didier) ont animé la soirée avec humour et décontraction tandis que les bénévoles s'occupaient de la préparation des enfants, de la mise en place de la scène entre les différents tableaux, ou de la buvette.

C'est plus de 180 musiciens qui ont joué sur la scène avec 18 professeurs et 15 bénévoles pour encadrer et servir. Un très grand merci pour tout.

Vous pourrez retrouver l'Association Musicale pendant sa semaine porte ouverte du 2 au 5 avril 2013, le 8 juin pour son spectacle « 1ère scène » au boulodrome et à la fête de la musique le samedi 22 juin place de la liberté

APEL

Spectacle théâtral sur le thème du projet de l'année « Couleurs » de l'Ecole du Puits de la Forge animée par les classes de CM1 ET de CE2, qui aura lieu à la salle Jean Carmet le vendredi 22 février.

Portes ouvertes de l'Ecole du Puits de la Forge le samedi 23 mars à partir de 11h : visite des classes, exposition du travail fourni et des œuvres créées par les élèves. Restauration sur place ou à emporter.

Loisirs en Pays Mornantais

Les vacances d'hiver, de printemps et d'été...

L'Association Loisirs en Pays Mornantais, gestionnaire des centres de loisirs, accueille vos enfants de 4 à 12 ans tout au long de l'année.

L'accueil de loisirs de Mornant, qui a lieu dans les locaux de l'école maternelle du « Petit Prince » de Mornant, sera ouvert pendant les vacances d'hiver du 25 février au 8 mars 2013 ainsi que pendant les vacances de printemps. Un séjour sera également proposé aux vacances de printemps sur le thème du cinéma (plus d'informations à venir).

Les inscriptions se font durant les permanences qui ont lieu tous les mardis de 16h à 18h30 au siège de l'association au 21 avenue du souvenir à Mornant. Benoît CAVELAN le directeur et son équipe d'animateurs, vous proposeront diverses activités manuelles, jeux sportifs, grands jeux, chasse au trésor, etc..., adaptés à chaque tranche d'âge : les Bouts de choux (Maternelles) ; les P'tits loups (CP) ; les Scoobys (CE1/CE2) ; les Globes Trotters (CM1 et +).

Des sorties sont également proposées par groupe d'âge : sortie luge, patinoire, ludothèque, Funny Island, etc...

L'été arrive à grands pas et les inscriptions débuteront le lundi 13 mai 2013 uniquement aux permanences habituelles.

> Renseignements :

Coordinatrice de l'association : Sabine Spéry 06 62 69 82 32

Directeur de l'accueil de loisirs de Mornant : Benoît Cavelan : 07 63 04 48 06

Adresse du siège social :

Association Loisirs en Pays Mornantais

21 avenue du Souvenir, 69440 Mornant

Mail : mornant@loisirsenspaysmornantais.fr

Site : www.loisirsenspaysmornantais.fr



Amis du vieux Mornant

Exposition « Fossiles et minéraux »

Cette nouvelle exposition aurait pu s'intituler « les trésors de la Terre ». Depuis l'aube de l'humanité, les hommes ont recherchés les métaux précieux (or, argent...), les pierres rares (diamant, saphir...), les métaux essentiels (cuivre, plomb, zinc...). Des traces de vie, animaux, feuilles, sont figées dans la roche depuis des millions d'années.

Aujourd'hui quelques 2500 minéraux sont référencés dans le monde et l'on découvre chaque jour de nouvelles espèces 'anciennes'. Parcourant cette exposition, vous ne les verrez pas tous, mais une collectionneuse passionnée,

arpentant depuis plus de 50 ans, les falaises, carrières, mines ... nous fera découvrir ces pierres, ces minéraux, ces fossiles d'un autre temps.

Cette exposition sera un régal pour les yeux, et une riche démarche pour mieux connaître, en remontant le temps, notre fabuleuse Terre.

> **Rendez-vous :**
à la Maison de Pays du 2 au 17 mars



L'actualité des RAMI

Les Relais d'Assistances Maternelles Itinérants (RAMI) sont ouverts aux enfants de moins de 6 ans et à leurs accompagnateurs, familles, assistantes maternelles, sur inscription.

Les animatrices vous accueillent sur toutes les communes de la COPAMO pour des ateliers d'éveil (musique, psychomotricité ...), selon un planning prédéfini, et, généralement au rythme d'une fois tous les quinze jours.

Pour ce début d'année 2013, les animatrices du RAMI vous proposent différents ateliers ou formations en faveur des enfants et/ou des adultes tels que :

Des ateliers relaxation sur les communes de Chassagny et Taluyers, au rythme d'une fois par mois. Une personne prendra en charge un groupe d'adultes pour une séance de relaxation (l'animatrice prendra en charge le groupe d'enfants dans une salle attenante avec l'aide d'autres assistantes maternelles).

Des ateliers de psychomotricité sur la commune de St Sorlin : une fois par mois, une psychomotricienne proposera des ateliers destinés aux enfants leur proposant des parcours de psychomotricité globale, des jeux de motricité fine....tout en expliquant aux adultes l'utilité de ces jeux. Un temps de discussion est aussi consacré aux adultes pouvant ainsi répondre à toutes leurs questions liées au développement de l'enfant.

Une réunion sur le thème de la sécurité routière, proposée par un membre de la MAIF, sera organisée sur les communes de Rontalon (21 janvier), Orliénas (24 janvier), Mornant (28 janvier) et St Maurice sur Dargoire (22 février).

Une formation de recyclage aux premiers secours sera proposée aux assistantes maternelles sur St Didier sous Riverie (les 22 janvier et 19 février) et sur Orliénas (les 07 février et 28 mars exceptionnellement à St Laurent d'Agny).

Un mini-spectacle sur le thème du conte sera proposé pendant les vacances scolaires le 26 février sur St Didier sous Riverie.

Les RAMI vous accueilleront pendant les vacances scolaires sur différentes communes, à raison de 3 jours consécutifs dans la même salle :

Vacances de février :

du mardi 26 au jeudi 28 février à St Didier sous Riverie
du mardi 05 mars au jeudi 07 mars sur Taluyers

Vacances d'avril :

du mardi 23 avril au jeudi 25 avril sur St Sorlin
du lundi 29 avril au mardi 30 avril à Chassagny

N'oubliez pas de vous inscrire à l'avance, le nombre de places étant limité.

Les animatrices sont à votre écoute par mail, téléphone et vous reçoivent au centre culturel à Mornant, service enfance/jeunesse/social, sur rendez-vous, pour des permanences d'accueil et d'information (contrats, convention collective.....).

> Contact et renseignements :

RAMI sud: Sandrine Goutagny: 06 77 42 82 31
RAMI nord : Laëtitia Sereno (remplaçante de Marine Segura) : 06 75 71 49 50
rami@cc-paysmornantais.fr
www.cc-paysmornantais.fr

Office du Tourisme des Balcons du Lyonnais

Exposition de peintures « Aux sources de l'Afrique »



Du mardi 26 février
au vendredi 29 mars 2013

Lieu : Office de tourisme des Balcons du
Lyonnais – clos Fournereau à Mornant
Ouvertures : du mardi au samedi de 10h à
12h et du mardi au vendredi de 14h à 18h
Catherine N'diaye exprime ses émotions à
travers la peinture et le dessin (acrylique,
encre, pigments naturels et
différents outils de travail...)

Cette exposition est une invitation au
voyage et à la découverte de l'Afrique. Elle
offre un regard sensible sur les mystères de
l'Afrique, les arts primitifs à la nature.
Alors rendez-vous à l'office de tourisme
pour un véritable dépaysement....

> Renseignements :

Entrée libre
04 78 19 91 65
accueil@otbalconslyonnais.fr

Ca bouge avec l'Office du Tourisme des Balcons du Lyonnais



La tour du Vingtain ouverte au public à partir du 1er mars 2013

Envie de connaître les prochaines manifestations en Pays Mornantais ? Ou simplement d'admirer le panorama du sommet de la tour ? Alors n'hésitez plus, l'équipe de l'office de tourisme vous accueille à la tour du Vingtain à partir du 1er mars 2013 tous les mercredis, vendredis, samedis de 10h à 12 et de 14h à 18h et les dimanches de 15h à 18h.

A vos agendas : des ateliers photo programmés en mai et juillet 2013 à Mornant !



Fabrice Ferrer et Jean Eric Froment, deux photographes professionnels animeront ces stages : l'occasion de mieux appréhender son matériel et d'apprendre les bases de la photographie. Venez conjuguer plaisir de la photographie et découverte des richesses de notre territoire, le tout dans une ambiance conviviale !

Une date à retenir en mai : samedi 11 mai 2013, Rendez-vous à 9h au bord du lac de la Madone pour s'initier à la photographie. Des beaux moments en plein air en perspective dans un cadre naturel voué à la détente.

Circuit Randoland

Venez jouer avec l'inspecteur Rando sur les chemins de Taluyers ! « Finies les balades où les « gones » traînent les pieds. Muni de ses fiches Randoland, c'est votre enfant qui rythmera la promenade en jouant le rôle de guide-explorateur ! Les indices sont collectés sur des éléments du patrimoine local et les énigmes permettent à l'enfant et à son entourage d'ouvrir les yeux, de prendre le temps d'observer et de s'émerveiller des richesses du village. Fiches en vente à l'Office de Tourisme (2) ou téléchargeable sur le site www.randoland.fr (1,95 euros). »

> Informations et inscriptions :
04 78 19 91 65 ou accueil@otbalconslyonnais.fr



Ludothèque organise une fête du jeu

La ludothèque Planet' Jeux organise une grande fête du jeu le dimanche 17 mars (de 14h00 à 18h00) à la salle Noël De-lorme.

Créateurs de jeux, jeux surdimensionnés, jeux de construction, jeux de société et animations ludiques seront au rendez-vous. Venez nombreux découvrir l'univers du jeu et passer un moment convivial ! Par ailleurs, la ludothèque accueille le public au 7,

avenue du souvenir le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h00, le vendredi de 15h30 à 18h00 et le samedi de 9h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h30. (Emprunt de jeux et jeu sur place pour tous)

> contact
09 51 32 15 15
maptitefamillepourdemain@hotmail.fr

*Consommer local,
c'est le bon sens !*



Vos commerçants, artisans, créateurs et
producteurs locaux vous accueillent !

www.ville-mornant.fr





Un budget responsable et audacieux

Le groupe Un Nouvel Élan pour Mornant salue la gestion rigoureuse et responsable mise en place depuis maintenant 5 ans. En effet, et malgré un contexte économique difficile, les impératifs fixés en début de mandat concernant les finances communales sont tenus.

Cette année encore, notre groupe a proposé que les taux d'imposition communaux ne soient pas augmentés.

Si la stratégie de maîtrise des dépenses publiques doit concerner l'ensemble des acteurs publics, force est de constater qu'il en est ainsi depuis 2008 pour notre commune.

En effet, les dépenses à caractère général ont diminué de près de 6% (hors inflation) ce qui nous permet de dégager des marges de manœuvre pour poursuivre les investissements prévus au plan de mandat, mais aussi pour réaliser les acquisitions foncières qui permettront de répondre aux fortes attentes de la population en termes d'équipements pour le service public ou encore pour les associations. Il convient de poursuivre cette rationalisation des dépenses et leur optimisation.

Ainsi, en 2012, plusieurs grands projets ont pu être réalisés : réhabilitation et extension des locaux du complexe sportif Paul Verguin, aménagement et sécurisation des abords du collège-lycée Saint Thomas d'Aquin, travaux de mise en accessibilité du bâtiment de La Poste, aménagement d'une vitrine forte et rénova-

tion de la rosace à l'église, réalisation d'un préau à l'école maternelle publique, acquisition de terrains dans le secteur Arches/Grange-Dodieu réservés aux équipements publics, la révision du PLU ...

Cette année encore, notre majorité proposera un budget responsable et audacieux qui permettra de démarrer des grands équipements (nouveau centre de secours, piscine intercommunale, aménagements publics quartier Chambry-Boiron...), de poursuivre l'amélioration de la qualité de nos services publics, de soutenir les familles et les établissements scolaires, d'encourager la vie associative, d'aider les plus vulnérables, de partager des moments culturels et festifs, d'embellir notre cadre de vie, de valoriser notre patrimoine et de soutenir notre économie locale.

Nous avons la chance de bénéficier de nombreux atouts. Il nous appartient de les valoriser et de les mettre au service des mornantaises et des mornantais.

Le groupe Un Nouvel Élan pour Mornant

Igor BASKAKOFF - Joëlle BEAUDOIN - Béatrice BURTIN - Pascale CHAPOT
Patrick CICERON - Marie-Danielle DESRAYAUD - Yves DUTEL - Christian GALLET
Georges GLAS - Gilles GRANJON - Christelle GROSJEAN - Steve MARCO -
Véronique MERLE - Françoise MILLION - Christian MOLIERAC - Renaud
PFEFFER - Loïc PAPILLON - Jean-Pierre PONS - Paule RAQUIN - Frank VALETTE -
Véronique ZIMMERMANN

Mornant Demain

Projet Chambry Boiron

Le 18 janvier dernier, le parking « Villard » sous le club de l'Amitié rues Chambry et Boiron fermait son accès au public. L'enjeu est important : 82 logements verront le jour d'ici fin 2015. Un projet ambitieux pour notre ville, où l'on aurait pu privilégier la convivialité, le lien social intergénérationnel, les espaces verts paysagers, les déplacements « doux », le développement durable...

Acheté par la précédente municipalité dans ces objectifs, ce projet pourrait être une véritable opportunité de densifier le centre-bourg selon les directives de l'Etat, de permettre à nos aînés de se rapprocher sereinement des services et du centre-bourg mornantais, et de rénover une entrée de ville où il fait bon vivre en favorisant l'accès au logement pour nos jeunes.

Hélas, après avoir abandonné le projet de foyer-résidence pour les Anciens, la majorité actuelle a « omis » de prendre en compte le déficit en stationnements automobiles : pour ces 82 nouveaux logements, 128 parkings privés ont bien été prévus, mais seulement 49 emplacements publics verront le jour pour remplacer le parking « Villard » !

Face à l'inquiétude et à la colère des résidents actuels, les élus majoritaires proposent de garer leurs véhicules sur les parkings existants souvent déjà bien occupés (piscine, gymnase de la Tannerie, centre culturel, cimetière, parking Bruyère !) Mieux encore, à terme, les habitants du quartier Chambry-Boiron auront la chance de pouvoir stationner sur un futur parking à côté du gymnase de la Grange Dodieu !

Dans le Code de l'Urbanisme et le Plan Local d'Urbanisme, toute construction faisant l'objet d'un permis de construire impose la réalisation des aires de stationnement nécessaires. Mais dans le projet Chambry-Boiron, très proche du centre ancien de Mornant, cette obligation est inefficace car elle ne porte que sur de nouvelles constructions : dans cette zone dense constituée, le stationnement public est déjà fortement

solicité et régulièrement saturé par les utilisateurs de la maison des associations, les parents d'élèves de l'école privée, le club de l'Amitié, les visiteurs et les résidents eux-mêmes. De plus, dans le futur projet Chambry-Boiron, le stationnement des visiteurs, des personnes à mobilité réduite, des livreurs, des deux-roues motorisés et des vélos reste flou. Seront-ils rejetés sur la voie publique ? L'établissement d'un plan local de stationnement aurait dû être un préalable essentiel et une priorité pour les élus majoritaires. La comparaison du déficit en stationnement résidentiel et de l'offre disponible pour les habitants aurait permis, en amont du projet, de déterminer :

- si une adaptation des places de stationnement en surface pouvait suffire à remédier aux problèmes de stationnement des habitants,
- ou s'il était nécessaire de préconiser la création de places en excédent des besoins attendus des habitants des nouvelles constructions pour les habitants du voisinage.

Une argumentation raisonnable et raisonnée des élus auprès de l'Etat et de l'Architecte des Bâtiments de France aurait sans doute permis aux résidents actuels et aux Mornantais de se sentir compris et entendus dans leurs inquiétudes justifiées, et de comprendre les enjeux importants de ce projet pour l'avenir de notre commune. Autrement dit, une véritable concertation aurait remplacé la consternation... Dans le contexte économique actuel difficile, les 6 élus de Mornant Demain vous présentent tous leurs vœux d'harmonie et de partage pour cette nouvelle année 2013.

Les élus de l'équipe MORNANT DEMAIN

Sandrine BONJOUR, Claire DEPAILLAT, Cécile FUCHY, Francisque DELORME, Maurice DOUSSON et Guy RIVOIRE





Février

22 : Spectacle théâtral des enfants du Puits de la Forge, salle Jean Carnet

24 : Gaule Mornantaise, Assemblée générale, 10h, salle Rodin

Amicale Boule Mornantaise, concours de pétanque, 14h, boulodrome Jean Palluy

26 février au 29 mars : Exposition "Aux sources de l'Afrique", au Clos Fourneau

Mars

1 : Ouverture au public de la tour du vingtain

3 : Amis des arts, Salon du Parfum, 10h - 18h, salle des fêtes Noël Delorme

Amicale des sapeurs pompiers, soirée dansante, 20h, gymnase de la Tannerie

Gaule Mornantaise, ouverture de la saison de pêche, 8h - 19h, étang des Tuilleries

2 - 17 : Maison de pays, Exposition "Fossiles et minéraux"

4 : Conseil Municipal, 19h, salle du Conseil

9 et 10 : Cister'Art, stage gospel, 10h - 16h, Maison des associations

10 : Club de l'amitié, concours de belote, salle des fêtes Noël Delorme

11 : Don du sang, de 9h à 12h15 et de 16h15 à 19h, salle des fêtes Noël Delorme

12 & 13 : Amicale Boule Mornantaise, concours, boulodrome Jean Palluy

16 : Nettoyage de Printemps, 9h, collège Ronsard

Emmaüs, Bric à brac, 8h30 - 13h, Maison de la solidarité

ASM Football, place des arbres, matinée, Moules-Frites

17 : Festival des "Temps Danses", 11h00 et 14h30, Espace Culturel Jean Carnet

Ludothèque Planet' Jeux, Fête du jeu, 14h - 18h, salle des fêtes Noël Delorme

19 : Commémoration du 19 mars, cimetière

Emmaüs, Assemblée générale, 20h, salle Rodin

23 : APEL, Portes ouvertes à l'École du Puits de la Forge, 11h

ACLAM, concours "Colors of dance"

23 mars au 14 avril : Exposition "Bleu Fragments" à la Maison de Pays

30 : Gaule Mornantaise, concours de pêche à la truite, 8h - 20h, étang des tuilleries

Motoclub les Rescapés, soirée annuelle, salle des fêtes Noël Delorme

Nous accueillons avec joie

les naissances de...

Mois de novembre 2012

17/11, KIN Olivia ● 2/11, GAUDIN Maxence

Mois de décembre 2012

04/12, DOMAINE Lisa ● 13/12, CAPORUSSO Loris

13/12, MACHON MARTINS Kylian ● 18/12, BASSET Clarisse

18/12, KOCH Oscar ● 21/12, MAJOLI SICARD Elvo

21/12, MELEARD Lucas ● 28/12, VONA Arielle

Mois de janvier 2013

07/01, REYNARD Marie ● 18/01, CRETIN MERCIER Lony

26/01, BOUVIER Raphaël

Tous nos vœux de

bonheur aux mariés...

01/12, BERCEAU Patrick et NICOLAS Sandrine

05/01, BARANIKOFF Régis et CARRÉ Valérie

Avec tristesse nous vous

faisons part **des décès de...**

20/11, CHABOUD Marie

27/11, VINDRY Marcel

29/11 LAGEDAMONT Jean-Pierre

03/12, MATEO Dominique

08/12, SOANEN Raymonde

22/12, SÉON François

13/01, GOURGEON Noël

26/01, MACHO Guy

29/01, GUINAND Jean-Baptiste

EXPOSITION ART ET TEXTILES

BLEU FRAGMENTS



23 MARS - 14 AVRIL
MAISON DE PAYS

www.ville-mornant.fr

